

SOIGNES-ZONIËN

Revue trimestrielle de l'asbl Les Amis de la Forêt de Soignes
Driemaandelijks tijdschrift van De Vrienden van het Zoniënwoud vzw

2023 #4

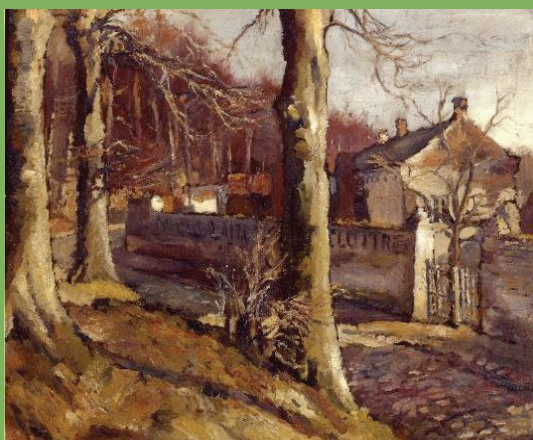
10-11-12 2023

www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be



PB-PP | B-912096
BELGIE(N) - BELGIQUE

1160 BRUXELLES



Paul Delvaux, Laiterie du Rouge-Cloître, 1923.

© Foundation Paul Delvaux, St. Idesbald, Belgium/SABAM, 2023.

Une jeune association...
de 114 ans *p.4*
Een vereniging
114 jaar jong *p.5*
Le peintre
et les arbres *p.19*



E.R. - V.U. : E. Van de Putte - Av. N. Plissart 87 - 1150 Bruxelles



Les Amis de la Forêt de Soignes

Société Royale fondée en 1909

De Vrienden van het Zoniënwoud

Koninklijke vereniging gesticht in 1909



Jumelée avec l'Association des Amis de la forêt de Fontainebleau
et d'autres associations défendant la nature

- Protection de la forêt (classée)
- Protection des maillages vert et bleu
- Protection des lisières
- Information et sensibilisation du public
- Promenades guidées

Verbroederd met de Association des Amis de la forêt de Fontainebleau
en andere natuurgroeperingen

- Bescherming van het geklasseerde woud
- Bescherming van het groen en blauw netwerk
- Bescherming van de bosranden
- Informatie en sensibilisering van het publiek
- Geleide wandelingen

Association sans but lucratif - Vereniging zonder winstoogmerk : n° 410689189
Siège social - Maatchappelijke zetel : rue Jan Blockxstraat 14/8 - 1030 Bruxelles-Brussel

Information, inscriptions - Informatie, inschrijvingen

soignes.zonien@gmail.com
www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be

Cotisation - Lidgeld

Membre adhérent - Gewoon lid	15,00 €
Couple et famille - Echtgenoten en familie	20,00 €
Membre protecteur - Beschermend lid	min. 25,00 €

Compte BE04 2100 5186 3831 GEBABEBB Rekening





Sommaire - Inhoud

2	Les Amis de la Forêt de Soignes asbl <i>De Vrienden van het Zoniënwoud vzw</i>	2023 #4
4	Une jeune association âgée de 114 ans	
5	<i>Een vereniging 114 jaar jong</i>	
6	<i>Verslag van de belangrijkste activiteiten van de vzw "De Vrienden van het Zoniënwoud"</i>	
11	À la recherche du temps perdu !	
12	<i>Op zoek naar de verloren tijd!</i>	
13	We are Nature	
14	Les espèces exotiques envahissantes : une menace pour la biodiversité !	
18	Arrachage de plantes invasives - <i>Rooiactie</i>	
19	Le peintre et l'arbre	
22	Forestiers et trompes de chasse, liens d'histoire et de traditions	
25	Lu, vu, entendu	
31	Gelezen, gezien, gehoord	
32	Promenades bihebdomadaires - <i>Tweewekelijkse wandelingen</i>	

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Comité de rédaction / Redactie commissie : Steve BRAEM, Serge LAURENT, Anne TELLER
Mise en page / Indeling : Philippe MAZIERS
Expédition / Verzenden : Jeannine Hendrix

Conseil d'administration - Raad van beheer

Président	Julien DUPLAT	Voorzitter
Vice-président	Emmanuel VAN DE PUTTE	Onder-voorzitter
Trésorier	Marco RANIERI	Penningmeester
Secrétaire	Anne TELLER	Secretaresse
Secrétaire adjointe	Jeannine HENDRIX	Adjunct secretaresse
Revue	Steve BRAEM	Tijdschrift
Internet	Daniel LETIEXHE & Julien DUPLAT	Website
Promenades	Serge LAURENT & Raquel SEVILLA	Wandelingen
Lisières en danger	Karin STEVENS	Bedreigde randen
Autres membres	Claire PARISEL,	Andere leden
	Florence VANDEN EEDE, Guy VANDE PUTTE	

RGPD : sauf avis contraire, les membres acceptent que nous détenions leurs coordonnées à caractère personnel, en vue de pouvoir les contacter ultérieurement. Ces informations ne sont pas utilisées dans un but commercial, ne sont pas revendues et ne sont pas communiquées à des tiers. Les membres qui souhaitent supprimer ou corriger ces données sont invités à nous contacter.

GDPR : behoudens andersluidend advies, laten de leden toe dat wij hun persoonlijke gegevens bijhouden om hen later te kunnen contacteren. Deze inlichtingen worden niet gebruikt met een handelsdoel, worden niet doorverkocht en worden niet meegedeeld aan derden. De leden die deze gegevens wensen te wissen of te verbeteren worden verzocht met ons contact op te nemen.





Une jeune association âgée de 114 ans

Éditoriaal

par Julien DUPLAT
président

Cette année, les *Amis de la forêt de Soignes* fêtent leurs 114 ans. L'association a été fondée en 1909 et est une des plus anciennes de Belgique.

Créée à la base dans le but de préserver la forêt de Soignes et sensibiliser les habitants à sa beauté et à sa fragilité, elle garde aujourd'hui, plus fortes que jamais, cette ambition et cette utilité. Les modifications en cours du climat, l'adaptation de la forêt aux changements climatiques et aux violents phénomènes météo, la proximité de la ville, l'hyper-fréquentation, les menaces en tous genres, exercent sur la forêt une pression incontestable et la fragilisent.

Notre association, citoyenne, indépendante et bilingue, garde tout son sens aujourd'hui. Forte de ses centaines de membres, elle a un conseil d'administration constitué de bénévoles compétents pour aider à préserver, protéger et faire découvrir la forêt.

L'association est active dans plusieurs domaines. Depuis plus de 100 ans, elle organise tous les jeudis et dimanches des balades en forêt accompagnées de guides nature expérimentés.

Une revue est éditée et distribuée aux membres 4 fois par an depuis 1920.

L'association met en place une veille et un suivi contre les menaces qui pèsent sur la forêt. Que ce soit la voiture, la promotion immobilière....

L'association participe également à de nombreux projets en lien avec la forêt de Soignes : expositions, guides, livres, conférences, plantations, arrachage de plantes invasives....

Les *Amis de la forêt de Soignes* ont été et restent, aujourd'hui plus que jamais, un partenaire crédible et respecté par tous grâce à leur expertise acquise depuis des décennies et au soutien indispensable de leurs membres.

En 2023, en plein cœur des bouleversements que traverse le monde, les *Amis de la forêt de Soignes* gardent intact leur énergie et sont plus nécessaires que jamais.

Suite au décès de Jacques Sténuit, son président, et de Michel Maziers, son vice-président, le conseil d'administration, en sa séance du 26 mai 2023, s'est réorganisé de la manière suivante :

Présidence - Voorzitterschap	Julien Duplat
Vice-Présidence - Ondervoorzitterschap	Emmanuel Van de Putte
Trésorerie - Thesaurie	Marco Ranieri et Raquel Sevilla
Secrétaire et représentation à la Fondation Forêt de Soignes - Secretaresse en vertegenwoordiging Stichting Zoniënwood	Anne Teller
Secrétaire adjointe - Adjunct secretaresse	Jeannine Hendrix
Internet	Daniel Letiexhe





Een vereniging 114 jaar jong

Edito

door Julien DUPLAT
voorzitter

Dit jaar vieren de Vrienden van het Zoniënwoud hun 114^{de} verjaardag. De vereniging werd opgericht in 1909 en is één van de oudste in België.

Ze werd oorspronkelijk opgericht om het Zoniënwoud te beschermen en de schoonheid en kwetsbaarheid ervan onder de aandacht te brengen. Vandaag nog en meer dan ooit blijven de ambities en het nut van onze vereniging onverminderd van belang.

De voortdurende klimaatschommelingen, de aanpassing van het bos aan de klimaatverandering en de hevige weersverschijnselen, de nabijheid van de stad, de overbezochte gebieden en de bedreigingen van allerlei aard zetten het bos onder druk en maken het nog kwetsbaarder.

Onze vereniging is onafhankelijk en tweetalig; zij rekent op de actieve participatie van wakkere burgers, waardoor ze vandaag de dag even relevant is als vroeger.

Ze telt honderden leden en kan rekenen op haar raad van bestuur die bestaat uit zeer competente vrijwilligers, die zich tot doel stellen het bos te helpen behouden, beschermen en promoten.

De vereniging is actief op verscheidene gebieden. Al meer dan 100 jaar organiseert ze elke donderdag en zondag wandelingen, begeleid door ervaren natuurgidsen.

Sinds 1920 wordt er 4 keer per jaar een tijdschrift gepubliceerd en verspreid onder de leden.

Anderzijds is onze vereniging bijzonder waakzaam op het vlak van alle mogelijke bedreigingen waaraan het bos blootstaat, gaande van auto's tot vastgoedontwikkeling.

De vereniging is ook betrokken bij een belangrijk aantal projecten met betrekking tot het Zoniënwoud, zoals tentoonstellingen, gidsen, boeken, conferenties, aanplantingen en het verwijderen van invasieve planten...

De Vrienden van het Zoniënwoud blijven in de snel veranderende wereld van vandaag, een geloofwaardige partner die door iedereen wordt gerespecteerd, dankzij de expertise die ze decennialang hebben opgebouwd en de onmisbare steun van hun leden. Alle hulp is welkom en aarzelen niet om de Vrienden van het Zoniënwoud rondom u bekend te maken.

In 2023, te midden van de omwentelingen die de wereld doormaakt, behouden de Vrienden van het Zoniënwoud hun energie en zijn ze jonger en noodzakelijker dan ooit tevoren.

Na het overlijden van Jacques Sténuît, zijn voorzitter, en Michel Maziers, zijn ondervoorzitter, werd de raad van bestuur op zijn vergadering van 26 mei 2023 als volgt gereorganiseerd:

Comité de rédaction de la revue - Tijdschrift redactie	Steve Braem, Anne Teller, Serge Laurent
Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever	Emmanuel Van de Putte
Suivi des menaces - Opsporen van bedreigingen	Karin Stevens, Florence Vanden Eede
Promenades - Wandelingen	Raquel Sevilla, Jeannine Hendrix



VERSLAG VAN DE BELANGRIJKSTE ACTIVITEITEN VAN DE VZW “VRIENDEN VAN HET ZONIËNWOUd” DOOR ONZE ONDER- VOORZITTER SERGE LAURENT TIJDENS DE ALGEMENE VERGADERING VAN ZATERDAG 11 MAART 2023

door Serge LAURENT
*Ondervoorzitter van de vzw De Vrienden
van het Zoniënwoud*

In 2022 kwam onze Raad van Bestuur achtmaal bijeen op 22 april, 23 mei, 3 juni, 8 juli, 9 september, 8 oktober, 18 november en 16 december en eenmaal per videoconferentie op 28 januari 2022.

Daarnaast organiseerden we op 26 februari een voormiddag in het groen om ons te bezinnen over onze identiteit, onze toekomst en de prioritaire middelen om onze doeleinden te bereiken:

via ontdekking, sensibilisering, verdediging

via wandelingen, deelname aan het publiek debat (Dag van het Zoniënwoud, Open Monumentendagen, juridische stappen, ...) en

via de website en onze driemaandelijke tijdschriften.

1. Maatregelen tegen bedreigingen en schade aan het bos en zijn bosranden

De immobiliëndruk op natuurgebieden is niet afgenomen. Onze interventies ter bescherming van het ecologisch netwerk waren gericht op bouwprojecten in groene gebieden aan de rand van het bos en in de buurt van Natura 2000-zones:

In het Brussels Gewest:

- Het hippodroom van Bosvoorde:
- Verzet tegen het concept van een actief recreatiepark zoals bedacht door het Brussels Gewest.
- Oppositie tegen de voorgestelde gedeeltelijke wijziging van het gewestelijk bestemmingsplan (GBP) met het oog op het formeel vastleggen van de parking in een boszone.
- Financiële bijdrage ter ondersteuning van de mogelijke kosten van een kort geding om een einde te maken aan de inbreuken op het hippodroom-terrein na de nietigverklaring van de stedenbouwkundige en milieuvergunningen.

Onze advocaat, Mr Sambon, heeft een herinnering gestuurd naar de Brusselse regering met betrekking tot het beroep bij de regering over de milieuvergunning van het golfterrein.

- In de gemeenten Watermaal-Bosvoorde en Oudergem, kritische projecten dicht bij Natura-2000 gebieden en de rand van het Zoniënwoud:

Mast aan de Terhulpsesteenweg, langs de spoorlijn, naast het Gripensdelle-reservaat: opvolging van het beroep door Brussel-Natuur tegen de stedenbouwkundige vergunning.



Tenreuken:

- Handhaving van het verzet tegen de bouw van 3 gebouwen waarbij 311 hoogstammige bomen worden gekapt in een belangrijke ecologische corridor.
- Beroep ingediend bij de Raad van State met Brussel-Natuur, Natagora en de gemeente Watermaal-Bosvoorde tegen de milieuvergunning.
- Verzet tegen het geplande stormbekken tussen Tenreuken en de voormalige Royale-Belge-site.
- Sensibilisering van het publiek voor de probleemstelling van het geïntegreerd regenwaterbeheer (GRB) in samenwerking met de vzw SGWB (Staten-Generaal van het Water in Brussel)
- Sensibilisering van het publiek via een wandeling in het Tenreuken park in het kader van de Brusselse Waterdagen, en via een wandeling gericht op het verkennen van de mogelijkheden om het regenwater op te vangen in Watermaal-Bosvoorde. Vervolgens deelname aan 2 workshops om deze mogelijkheden in kaart te brengen.
- In september werd een grote mars tussen Tenreuken en het hippodroom van Bosvoorde georganiseerd samen met andere groepen.

Grand Forestier:

- De gemeenten Watermaal-Bosvoorde en Oudergem hebben beroep aangetekend bij het College voor Stedenbouw dat een ongunstig advies heeft uitgebracht over de verkavelings-vergunning.

Charle-Albertlaan/Wolvindreef:

- Beroep bij de Raad van State tegen de stedenbouwkundige vergunning

verleend door het Gewest met het oog op de bouw van twee villa's van 800 m² op een terrein van hoge biologische waarde op de Biologische Waarderingskaart van Leefmilieu Brussel. De site is een belangrijk doorgangspunt voor migrerende amfibieën. De gemeente Watermaal-Bosvoorde komt ook tussen in dit beroep.

In het Vlaams Gewest:

• Middenhut:

- Beroep tegen het vonnis van de Nederlandstalige rechtbank van eerste aanleg van Brussel, waarbij de rechter zich onbevoegd heeft verklaard en onze tussenkomst namens de buurtbewoners te laat kwam. Opmerkingen naar aanleiding van het antwoord op ons beroep.
- Verzet tegen de parking en verzoek tot herstel van de weiden en het bos. Wat de parking betreft, wordt de beroepsprocedure voortgezet. Het tijdschema voor de pleidooien is nog niet vastgesteld.
- Reactie op een nieuw openbaar onderzoek i.v.m. de vestiging van een horecabedrijf in het boshuis.

Naar aanleiding van de toekenning van een bouwvergunning door de gemeente Sint-Genesius-Rode, hebben de Vrienden van het Zoniënwood beroep aangetekend bij de deputatie van de provincie Vlaams Brabant en onze advocaat nam deel aan een hoorzitting in dit verband. Op 15 december 2022 weigerde de deputatie van de provincie Vlaams-Brabant de horecavergunning afgeleverd door het College van Sint-Genesius-Rode. Wij gaan akkoord om er natuurwoningen van te maken met behoud van hun bosstijl. De Vrienden van het Zoniënwood



hebben beroep aangetekend met de omwonenden.

- **Aanleg van 3 kruispunten op Ring 0:** Vier-Armen van Tervuren, Leonard-kruispunt, Groenendaalkruispunt. De werken aan het Groenendaalkruispunt zijn begonnen en de studies voor de andere worden voortgezet.

In het Waals Gewest:

- **Clinique de la Forêt de Soignes (voorheen Clinique du Dr Derscheid):**

Er is contact opgenomen met het kabinet van minister Dolimont (Waals minister van Begroting en Financiën) om ons verzet tegen de privatisering van dit domein kenbaar te maken. Ons doel blijft de hergroepering van de twee UNESCO-reservaten van 6 en 14 ha tot een reservaat van minstens 50 ha. Het Dolimont kabinet wacht op een antwoord van het Aankoopcomité. Onze vereniging volgt het standpunt van de Stichting Zoniënwoud.

Een tabel met de verschillende tussenkomsten van onze leden zal onze acties die op de Algemene Vergadering werden beschreven, aanvullen. Reactie van de AV: het succespercentage van al deze acties is moeilijk vast te stellen (langdurige strijd); er zijn enkele successen geboekt, andere vergunningsaanvragen zijn opnieuw ingediend. (cf. Hippodroom en Tenreuken). Het zou interessant zijn om een evaluatie uit te voeren over een periode van vijf tot tien jaar. Het oproepen van vrijwilligers via het tijdschrift kan worden overwogen alsook sensibilisering via onze gidsen.

2. Steun aan alle heraansluitingsprojecten in en rond het bos:

De bouw van een ecoduct over de Terhulpensesteenweg in Bosvoorde

wordt verwacht met als doel de twee delen van het integrale bosreservaat van Grippensdelle, een UNESCO-natuurreservaat, opnieuw met elkaar te verbinden. Het budget voor de studies is goedgekeurd.

3. Informatie en sensibilisering

Het driemaandelijks tijdschrift:

In 2022 werden drie afleveringen gepubliceerd, de vrucht van teamwerk. De redactionele lijn is gehandhaafd en beperkt zich tot onderwerpen die verband houden met natuurbehoud en het bos in het bijzonder, alsook met de activiteiten van de vereniging.

Herziening van het grafisch ontwerp voor 2023.

Redactiecommissie: Steve Braem, Serge Laurent, Anne Teller.

Persoverzicht en herziening van de selectiecriteria: Steve Braem.

Lay-out: Philippe Maziers

Proeflezen: Daniel Letiexhe en de verschillende auteurs.

Verzending: Jeannine Hendrix

Het aantal terugzendingen is gedaald dankzij het opschonen van het ledenbestand door Raquel Sevilla: 138 leden hadden sinds 2020 hun lidgeld niet meer betaald.

Het is interessant om op te merken dat het persoverzicht informatie bevatte over het Zoniënwoud en bossen in het algemeen maar ook over hout en biodiversiteit, uitfasering van de kernenergie, windenergie, milieudegradatie, klimaat, koolstofneutraliteit, overstromingsgevoelige gebieden, innovatieve bouw, voeding, producten afkomstig van ontbossing, landbouw, jacht, visserij, mobiliteit in en naar





Brussel en het Terkamerenbos, duurzame ontwikkeling, permafrost, het gat in de ozonlaag, luchtvervuiling, pesticiden, verontreinigende stoffen in het bloed, over-verpakking, blikjes en civiele bescherming.

Het persoverzicht zal zich richten op thema's als het bos, de biodiversiteit, het Brussels en Brabants erfgoed.

De website wordt bijgewerkt door Daniel Letiexhe en Julien Duplat. Links naar de tijdschriften 2022-1, 2022-2 en 2022-3 in pdf-formaat zijn te vinden op de website onder de rubriek Publicaties. Instagram-account aangemaakt door Julien Duplat en Emmanuel Van de Putte.

Mailbox<soignes.zoniën@gmail.com> beheerd door Karin Stevens en Marco Ranieri en de berichten worden verzonden volgens bevoegdheden.

Presentatiekaart van de Vrienden van het Zoniënwoud: tekst herzien door Daniel Letiexhe "Protection de la Forêt de Soignes et de ses lisières/ Bescherming van het Zoniënwoud en zijn bosranden"

"Information et sensibilisation du public/Informatie en sensibilisering van het publiek"

"Promenades guidées/Geleide wandelingen"

Lay-out door Julien Duplat. Druk door Marco Ranieri

4. Michel Maziers-Fonds:

Het project voor een documentatiecentrum van het Zoniënwoud ligt stil en heeft geen vooruitzichten (Leefmilieu Brussel en Stichting Zoniënwoud).

De beste oplossing is om onze documentatie en de archieven van Michel Maziers en Dr J. Sténuit samen onder

te brengen in de bibliotheek van het CIVA. Contacten zullen worden her- vat in 2023.

5. Activiteiten in en rond het bos:

- Maziers-Eik: de gedenkplaat werd ingehuldigd op 12 maart 2022 in aanwezigheid van Philippe en Gilles Maziers.
- Tweewekelijkse wandelingen: het jaar 2022 werd niet langer verstoord door de Covid-21 epidemie. De wandelingen konden opnieuw het hele jaar door georganiseerd worden met de hulp van de donderdaggidzen: Roger Buelens, Georges Delbeuck, Jacques Goblet, François De Meersman, Raquel Sevilla en Jacques Vercheval en de zondaggidzen: Jeannine Hendrix, Serge Laurent, Colette Moulaert, Angela Piacenza, Francis Stallaert en Jean-Paul Verboomen. Twee van onze gidzen moesten hun activiteiten stopzetten om gezondheidsredenen: Georges Delbeuck en Francis Stallaert. Onze dank aan beiden voor hun toewijding en uitstekende medewerking.
- Midweek: vond plaats van 25 tot 29 april in Rodt, een dorp van de gemeente Sankt-Vith, deel uitmakend van de Duitstalige Gemeenschap, gelegen in de provincie Luik. Organisatoren: Georges Delbeuck, Danielle en Robert Rombaut.
- De herdenkingsboomgaard opgedragen aan Jean-Baptiste Van Mons en geplant in het Silexdomein in Bosvoorde genoot van een lentesnoei. Een dode Calabasse Bosc pereboom moet worden vervangen. Er werden acht enten uitgevoerd met de hulp van



- de Bûmplanters vereniging (Wij gaan zot veel bûûmen planten); één ervan is mislukt, twee zijn gestorven en vijf zijn gelukt.
- Actie tegen invasieve planten: op 2 oktober 2022 werd een actie in het bos georganiseerd en gecoördineerd door Steve Braem.
 - Honden aan de lijband-actie: steun (petitie op onze website) voor de verplichting om honden in het hele bos aan de lijn te houden. In 2021 stierven 35 reeën als gevolg van aanvallen door loslopende honden.
 - Dag van het Zoniënwoud op 16 oktober: deelname van onze vereniging op de site van Roodklooster en in het Solvaydomein in Terhulpen met stands en excursies.
 - Bezoek aan de Jardin Massart op 10 september voor de bestuursleden en de gidsen.
 - Occasionele wandelingen: voor "La maison des parents solo » door Jeannine Hendrix.
 - Het Banket van de vereniging: ging niet door wegens de pandemie. Er is een banket gepland op zaterdag 13 mei 2023 om 18 uur in Vorst, Halvemaanstraat, 163 in de Constructoriumzaal in de vorm van een banket-vertoning "À la table de Victor Hugo". Prijs €55.
 - Bezoek van les Amis de la Forêt de Fontainebleau : uitgesteld wegens gezondheidsrisico's.
 - Stichting Zoniënwoud (SZ): Claire Parisel heeft haar functie als beheerder overgedragen aan Anne Teller. De statuten van de stichting voorzien niet in een plaatsvervanger indien verhinderd. In afwezigheid van Anne Teller hebben Jeannine Hendrix en Serge Laurent elk als gast een ledenvergadering bijgewoond.
 - De gids "Fauna en Flora van het Zoniënwoud" uitgegeven in het Frans, Nederlands en Engels was het hele jaar te koop voor € 17,50 en werd herdrukt.
 - Het project van een Nationaal Park "Brabantse Wouden" werd niet geselecteerd maar is niet opgegeven. Het zijn de Parken van de Semois en van de Entre-Sambre-et-Meuse die het statuut van Nationaal Park hebben gekregen.

6. Herziening van de statuten:

Mr Sambon is aangesteld om de statuten aan te passen aan de nieuwe vereisten voor vzw's.

Er zal een buitengewone ledenvergadering plaatsvinden vóór het einde van 2023.





À la recherche du temps perdu

La redécouverte de la photographie amateur, anonyme voire vernaculaire, parent pauvre de l'histoire de la photographie, connaît depuis une dizaine d'années un intérêt grandissant.

C'est bien dans cet esprit-là, et à la suite de l'exposition organisée par le Musée de la Photographie de Charleroi en 2022 intitulée "En dilettante. Histoire et petites histoires de la photographie amateur", que les Amis de la Forêt de Soignes font appel à vous pour partager vos photos de famille en Forêt de Soignes.

S'il est vrai qu'il faudra attendre qu'en 1888 George Eastman, avec son célèbre slogan "vous appuyez sur le bouton, nous faisons le reste", ouvre les portes de la photographie à un large public, celui-ci se situe encore dans les sphères aisées de la société. Les amateurs avertis (membres de clubs ou d'associations tels que l'Association belge de Photographie) se moqueront de cette nouvelle génération de photographes, qu'ils décriront comme "photographes du dimanche" ou encore "appuyeurs de bouton".

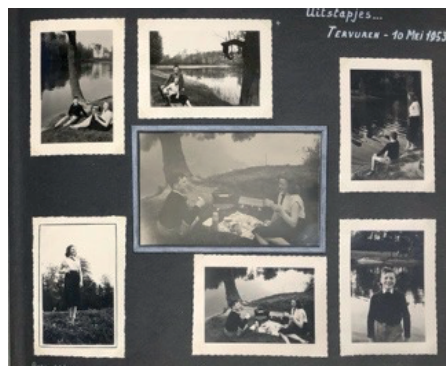
Il s'agit de ces photos-là, réalisées entre le début du XXème siècle et les années '50-'60, celles précisément que l'on découvre en glanant

à travers de vieux albums photos de famille, que nous souhaiterions que vous partagiez avec nous.

Les albums photos aussi, que l'on croise au Vieux Marché, sont souvent des témoins privilégiés de ces escapades en villégiature en Forêt de Soignes.

Merci de partager avec nous ces pépites qui trouveront échos dans les prochains numéros de la revue et sur notre compte Instagram. N'hésitez pas à partager cet appel largement autour de vous.

Vous pouvez adresser vos photos à l'adresse suivante :
soignes.zonien@gmail.com



Album photo anonyme, Vieux Marché, 28 mai 2023 (Uitstapjes... Tervuren – 10 Mei 1953).



Op zoek naar de verloren tijd

De herontdekking van amateur-, anonieme en zelfs vernaculaire fotografie, is lange tijd stiefmoederlijk behandeld door de fotografiegeschiedenis, maar kent de jongste tien jaar steeds meer belangstelling.

Met dit perspectief voor ogen en naar aanleiding van de tentoonstelling die in 2022 door het Musée de la Photographie van Charleroi werd georganiseerd onder de titel «En dilettante. Histoire et petites histoires de la photographie amateur», richten De Vrienden van het Zoniënwoud een oproep tot u om uw familiefoto's van het Zoniënwoud met hen te delen.

En al opende George Eastman pas in 1888 met zijn beroemde slogan «Druk op de knop, wij doen de rest» de deuren van de fotografie voor een breed publiek, toch bleef het



een hobby binnen de gegoede kringen van de maatschappij. Geïnformeerde amateurs (leden van clubs of verenigingen zoals de Association belge de Photographie) spotten met deze nieuwe generatie fotografen, die men bleef beschouwen als «zondagsfotografen» of «knopdrukkers».

Het zijn precies deze foto's, genomen tussen het begin van de 20e eeuw en de jaren '50 en '60, die we graag met u zouden wensen te delen.

De fotoalbums die men aantreft op het Vossenplein in Brussel zijn ook vaak bevoorrechte getuigen van deze vakantie-uitstapjes in het Zoniënwoud.

Bedankt alvast voor het delen van deze pareltjes, die in toekomstige uitgaven van ons tijdschrift en op ons Instagram-account zullen verschijnen. Aarzel dus niet om deze oproep breed te delen.

Foto's kunnen verstuurd worden naar volgend adres:
soignes.zonien@gmail.com





Nous soutenons l'initiative We Are Nature.Brussels

par Karin STEVENS
administratrice

Samenvatting: *WeAreNature.Brussels is een vereniging die de natuur en de bodem in Brussel wil beschermen. Ze pleit voor een sterkere beschermingsstatus voor gebieden van meer dan 0,5 hectare. Ze klaagt de Brusselse regering aan om haar milieuverplichtingen na te leven en te stoppen met bouwen op natuurgebieden. Ze roept burgers op zich te mobiliseren (kijk naar <https://wearenature.brussels/>).*

#WeAreNature.Brussels se mobilise pour défendre les espaces naturels et les sols en Région de Bruxelles-Capitale

L'objectif de *WeAreNature.Brussels* est d'obtenir un statut de protection plus solide pour tous les espaces naturels bruxellois de plus de 0,5 hectares, dont bien sûr les lisières de la forêt de Soignes. Pour ce faire, *WeAreNature.Brussels* met le gouvernement bruxellois devant ses responsabilités. Il a des obligations réglementaires et des engagements (dont l'Accord de Paris sur le climat) à maintenir comme d'augmenter les puits de carbone dans son territoire, dont la forêt de Soignes constitue le plus important d'entre eux. Il doit également prendre des mesures pour adapter la ville aux effets du changement climatique :

les espaces naturels, les forêts et les terres vivantes sont les principaux atouts de la résilience de la région, il est impératif de les sauver !

WeAreNature.Brussels est une campagne publique dont le succès dépend de la mobilisation des citoyens. Nous invitons chacun·e d'entre vous à prendre d'abord connaissance de l'étendue du problème en regardant la vidéo (4 minutes) <https://wearenature.brussels>, puis de signer la pétition et vous porter co-requérant·es dans l'action en justice qui s'annonce. Le futur bien-vivre à Bruxelles dépend de l'engagement de chacun et chacune.

En effet, face à la destruction continue des espaces naturels à Bruxelles, l'association *WeAreNature.Brussels* lance une action en justice pour que le gouvernement bruxellois tienne ses engagements environnementaux et cesse de délivrer des autorisations de bâtir sur des espaces naturels à Bruxelles.

Soutenez la mobilisation sur le site *WeAreNature.Brussels* :

En devenant (adulte ou enfant) co-requérant·e (valable seulement pour les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale) <https://wearenature.brussels/mise-en-demeure-2/>

En signant la pétition (accessible à tous) <https://wearenature.brussels/petition/>

En nous soutenant financièrement <https://wearenature.brussels/donations/we-are-nature-brussels/>

Une «foire aux questions» est disponible en ligne pour préciser le pourquoi et le comment de cette campagne: <https://wearenature.brussels/faq/>



Les espèces exotiques envahissantes : une menace pour la biodiversité !

par Anne TELLER
secrétaire

Les espèces exotiques sont des espèces transportées par l'action de l'homme en dehors de leur aire de répartition naturelle. La grande majorité de ces espèces ne sont pas capables de survivre dans un environnement non familier sans intervention humaine et finissent par mourir. Certaines d'entre elles parviennent toutefois à s'adapter à leur nouvel environnement et, à terme, à s'installer dans la nature, où elles peuvent être à l'origine d'importants dégâts sur le plan écologique et économique. Il s'agit des **espèces exotiques envahissantes** qui sont définies comme des espèces dont l'introduction et la propagation en dehors de leur aire de répartition naturelle constituent une réelle menace pour la biodiversité. Ces espèces constituent une des cinq causes principales de la perte de biodiversité dans le monde et peuvent également avoir des effets négatifs importants sur l'économie - leur impact économique dans l'UE a été estimé à environ 12 milliards d'euros par an - ainsi que sur la santé humaine en causant par exemple des allergies graves et des brûlures. La stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030 s'engage à gérer les espèces exotiques envahissantes établies et à **réduire de 50 % d'ici à 2030 le nombre d'espèces menacées** (c'est-à-dire sur

la liste rouge de l'UICN) par les espèces exotiques envahissantes.

On estime que plus de 12000 espèces exotiques seraient déjà présentes en Europe dont 10% à 15% d'entre elles seraient envahissantes. Elles se retrouvent dans tous les grands groupes taxonomiques, qu'il s'agisse des mammifères, des amphibiens, des reptiles, des poissons, des invertébrés ou encore des plantes, des champignons, des bactéries ou d'autres micro-organismes. Elles sont également présentes dans tous les types d'habitats, tant sur terre que dans les mers. Tous les États membres de l'UE sont confrontés à des problèmes dus à ces espèces sur leur territoire. Des pays tels que la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Autriche et l'Estonie enregistrent une densité particulièrement élevée d'espèces envahissantes.

Le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes

Comme les espèces exotiques envahissantes constituent un problème majeur qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne, il s'est donc avéré nécessaire d'aborder ce problème à l'échelle européenne vu qu'une fois qu'une espèce est établie dans un pays, elle peut aisément se propager dans les pays voisins. Plusieurs États membres avaient déjà pris des mesures pour lutter contre ces espèces sur leur territoire, mais il s'agit principalement de mesures réactives visant à minimiser les dégâts déjà causés, plutôt qu'à prévenir leur introduction. Il était par conséquent urgent de réagir de manière coordonnée au niveau européen pour s'assurer que les mesures prises dans



un pays ne soient pas entravées par l'absence de mesures dans un pays voisin et améliorer l'efficacité globale des actions. Cette coordination devrait à son tour permettre d'importantes économies d'échelle.

En novembre 2014, l'Union européenne a publié un nouveau règlement sur les espèces exotiques envahissantes. Ce règlement établit un cadre d'actions coordonnées visant à prévenir, réduire au minimum et atténuer les incidences négatives sur la biodiversité et à limiter leurs effets dommageables sur l'économie et la santé humaine.

Le règlement prévoit trois types de mesures reposant sur une approche hiérarchique approuvée à l'échelle internationale :

1. Prévention via des mesures rigoureuses pour éviter que de nouvelles espèces exotiques envahissantes pénètrent dans l'UE, que ce soit de manière intentionnelle ou accidentelle.
2. Détection précoce et éradication rapide grâce à un mécanisme

Le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes (règlement (UE) 1143/2014) comprend un ensemble de mesures à prendre dans toute l'Union européenne. Au cœur du règlement se trouve la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes de l'Union. Les espèces inscrites sur cette liste font l'objet de mesures réglementaires de conservation et de restriction d'importation, de vente, d'élevage, de culture et de libération dans l'environnement.

d'alerte rapide, afin de prendre rapidement des mesures pour éviter leur envahissement.

3. Gestion des espèces exotiques envahissantes déjà établies via des actions concertées afin d'éviter leur propagation sur d'autres territoires et de réduire au minimum les dégâts causés.

Liste européenne d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union

Le nouveau règlement européen dresse la liste des espèces envahissantes préoccupantes pour l'Union. Cette liste comprend un sous-ensemble d'espèces considérées comme « les plus nuisibles » parmi les 1000 à 1800 présentes en Europe. L'UE concentre donc son action sur les espèces qui causent le plus de dégâts et qui nécessitent clairement l'adoption de mesures ciblées au niveau européen. Comme il s'agit d'un nouveau domaine d'action, il est important d'adopter une approche progressive et de tirer des enseignements de l'expérience acquise en cours de route. Les espèces qui sont considérées comme préoccupantes au niveau européen sont identifiées à l'issue d'évaluations des risques sur base de critères scientifiques, étayés par l'expérience de terrain, validés dans l'ensemble de l'Europe. Un Comité permanent d'experts nommés par les États membres et la Commission analyse ces évaluations de risques et décide si les espèces en question doivent être incluses ou non dans la liste d'espèces préoccupantes qui seront interdites dans l'Union.

Réglementation du commerce

Comme il vaut toujours mieux prévenir



Quelques chiffres : 88 espèces exotiques envahissantes sont strictement régulées – 47 espèces animales sont préoccupantes pour l'Union – 41 espèces de plantes sont préoccupantes pour l'Union.

Qu'en est-il des espèces qui ne sont pas reprises dans la liste de l'UE ?

Il relève de la responsabilité de chaque pays de lutter contre les espèces présentes sur son territoire et non reprises dans la liste de l'Union. Des mesures intermédiaires sont toutefois autorisées dans les États membres qui s'inquiéteraient de la présence, ou du risque d'introduction sur leur territoire, d'espèces qui ne figureraient pas encore dans la liste et qui sembleraient très envahissantes mais sont en cours d'évaluation. L'État membre concerné doit, auquel cas, en informer la Commission et les autres pays concernés, afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

que guérir, une démarche qui s'avère également moins coûteuse, le premier train de mesures proposées dans le nouveau règlement européen vise à empêcher l'introduction d'espèces exotiques dans le territoire de l'UE. Il est donc illégal d'introduire intentionnellement toute espèce reprise dans la liste des espèces préoccupantes de l'Union. La reproduction, le transport, la vente, l'utilisation, la possession ou la libération de ces espèces dans l'environnement sont également interdits. Les autorités douanières sont chargées de réaliser des contrôles à toutes les frontières de l'Union et elles ont le pouvoir de saisir toute cargaison non conforme. Des exceptions demeurent possibles pour des raisons dûment justifiées, mais seulement si

les autorités compétentes des États membres concernés ont délivré un permis et si certaines conditions sont respectées, telles que le confinement des spécimens. Dans la mesure où il n'est pas toujours aisé d'identifier ces espèces, des documents d'orientation ont été élaborés et des formations sont organisées pour aider les autorités douanières à mieux les détecter.

Des fonds européens pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Plusieurs programmes de financement européens peuvent être utilisés par les États membres pour éradiquer ou gérer ces espèces sur leur territoire, dont le programme de développement rural, INTERREG et le fonds européen LIFE. A ce jour, le fonds LIFE-Nature a soutenu plus de 180 projets visant à lutter contre ces espèces dans les sites de Natura 2000 pour un budget total de quelque 44 millions d'euros.

Quelques projets LIFE relatifs aux espèces exotiques envahissantes en Belgique :

- **AlterIAS** – conscientisation du milieu horticole à la prévention de l'introduction d'espèces invasives (Université de Liège)
- **RIPARIAS** – système d'aide à la décision (Bruxelles Environnement)
- **DUNIAS** – lutte contre les invasives dans la restauration des dunes (INBO)
- **Life3n Bullfrog** – méthode de lutte contre la grenouille taureau américaine dans les milieux aquatiques (Université d'Hasselt)
- **HELVEX** – lutte contre les invasives dans la restauration des landes à





bruyère transfrontières (Benego – réserve de Kalmthout)

La Belgique a mis en place le **Forum belge sur les espèces envahissantes** qui rassemble des informations scientifiques sur la présence, la distribution, les effets néfastes et la gestion des espèces exotiques envahissantes. Le Forum est responsable de la mise à jour régulière de la liste de référence des espèces exotiques en Belgique et de l'élaboration d'une liste noire regroupant les espèces à fort impact négatif sur la biodiversité. Ce Forum constitue le point de contact national du Groupe de spécialistes des espèces envahissantes de l'UICN et du réseau NOBANIS. Plus d'informations se trouvent sur la plateforme belge biodiversité.

Le réseau européen d'information sur les espèces exotiques (EASIN)

Une base de connaissances solide est essentielle pour étayer la prise de

décisions efficaces et justifiées sur le plan scientifique. Afin d'aider les États membres dans leurs tâches, le Centre commun de recherche de la Commission européenne a mis en place un réseau européen d'information sur les espèces exotiques - EASIN - une interface unique mettant en connexion une quarantaine de bases de données existantes en Europe. Un éventail d'outils et de publications en ligne sont disponibles pour informer les utilisateurs sur chaque espèce et notamment sur leur répartition en Europe, leurs voies d'accès et leur impact. De nouveaux outils en ligne seront ajoutés en temps voulu.

Pour toute question concernant les espèces exotiques envahissantes de l'UE, n'hésitez pas à contacter ENV-IAS@ec.europa.eu.

Voir aussi https://environnement.ec.europa.eu/topics/nature-and-biodiversity/invasive-alien-species_en

Travailler avec des bénévoles – les Amis de la Forêt de Soignes se mobilisent



La forêt de Soignes est constamment menacée par des espèces exotiques envahissantes. Afin de lutter contre ce problème, des actions sont régulièrement organisées avec des bénévoles disposés à éliminer des espèces envahissantes, telles que le cerisier tardif et l'érable jaspé. Leur aide est précieuse pour contenir la propagation de ces espèces dans la forêt de Soignes.

Figure 1 : Une tige de cerisier tardif (*Prunus serotina*) et l'équipement du bénévole (photo S. Braem, octobre 2018).



Arrachage de plantes invasives du 4 juin 2023

Le dimanche 4 juin 2023, sous un soleil généreux, nous étions 3 bénévoles réunis pour arracher les plantes invasives sur un site de la forêt de Soignes, à Boitsfort.

Nous avons enlevé environ 70 plantules et gaulis de cerisiers tardifs (*Prunus serotina*) qui étouffaient les semis de hêtres, chênes, châtaigniers, bourdaines, sorbiers, chèvrefeuilles...

Nous avons ainsi donné un peu plus d'aise aux jeunes arbres, qui pourront continuer leur développement et perpétuer notre belle forêt.

En plus de dégager les arbres, nous avons ramassé quelques déchets. De quoi nous rappeler qu'il est toujours utile de prendre un sac poubelle lors de nos balades !

Entre deux efforts, nous avons aperçu une grive musicienne et observé des helléborines en bord de chemin.

La prochaine action contre les plantes invasives en forêt de Soignes aura lieu le dimanche 15 octobre 2023.

Pour toute information, contactez notre administrateur Steve Braem via notre site <https://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be/>.

Figure 1 : Un bouquet de cerisier tardif (photo S. Braem, octobre 2016).



Rooiactie van zondag 4 juni 2023

Op zondag 4 juni 2023, bij prachtig weer, waren we met 3 vrijwilligers om invasieve planten te rooien op een terrein van het Zoniënwood in Bosvoorde.

We hebben ongeveer 70 kiemplanten en jonge boompjes van de Amerikaanse vogelkers (*Prunus serotina*) verwijderd die de zaailingen van beuken, eiken, kastanjes, wilde lijsterbessen en kamperfoelies in de weg staan en verstikken.

Zo hebben we de jonge bomen wat meer ruimte gegeven om te groeien en ons mooie bos te bestendigen.

Naast het opruimen van de bomen hebben we ook afval verzameld. Dit herinnert er ons aan dat het altijd nuttig is om een vuilniszak mee te nemen als we gaan wandelen!

Tussendoor zagen we een zanglijster en enkele brede wespenorchissen langs het pad.

De volgende actie tegen invasieve planten in het Zoniënwood zal doorgaan op zondag 15 oktober 2023. Neem voor meer informatie contact op met onze beheerder Steve Braem, via <https://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be/>.





Le peintre et l'arbre

par Steve BRAEM et Claire PARISEL
administrateurs

Samenvatting : Paul Delvaux staat bekend om zijn surrealistische schilderijen waarin hij vrouwen en treinen in droomachtige decors afbeeldt. Maar hij begon met het schilderen van het Zoniënwoud, onder invloed van zijn mentor Alfred Bastien, voordat hij zich tot het surrealisme wendde en zijn eigen symbolische universum creëerde. Delvaux evolueerde, tussen zijn eerste naturalistische doeken en zijn laatste fantastische composities, waar het thema van het bos onder een getransfigureerde vorm terugkeert.

Paul Delvaux est célèbre pour ses peintures qui font dialoguer le monde ferroviaire et le monde féminin, dans une atmosphère de rêve et de désir. Son nom est si lié aux trains que le Musée du Train de Schaerbeek* lui a rendu hommage dans une exposition en 2019. Pourtant, Paul Delvaux n'a pas toujours peint des gares et des locomotives. Ses débuts sont marqués par l'influence de la forêt de Soignes, où il a développé sa technique et son imaginaire.

Encore jeune artiste, Paul Delvaux fréquentait assidûment le Rouge-Cloître (figure 1), où il peint d'après nature, en plein air. Il y trouve un mentor en la personne d'Alfred Bastien (1873-1955), son aîné, qui l'encourage et l'aide à développer sa technique (1).

Alfred Bastien était apparenté aux

peintres du Rouge-Cloître et peignait souvent dans la forêt de Soignes. Ses thèmes principaux étaient les paysages, les scènes forestières, mais aussi les scènes de genre et les natures mortes (2, 3). Il était installé dès 1895 dans la petite « maison du Meunier », non loin des Trois-Fontaines, que Delvaux a d'ailleurs dessinée en 1920 (1).

Les arbres, avec leurs feuillages en constante évolution, offrent une opportunité unique de capturer les effets changeants des ombres et des couleurs. Delvaux se confronte aux jeux de lumière de la forêt de Soignes dans plusieurs de ses toiles d'inspiration post-impressionniste, comme « Allée dans la Forêt » (1921), où les touches sont franches et généreuses (1). Dans « la Source de l'Empereur », la même année, quelques traits suffisent à figurer les lysimaques au bord de l'eau. L'atmosphère devient plus féerique dans « la Mare aux Grenouilles » (1923, figure 2) (3).

Delvaux expose en 1924 avec le groupe « Le Sillon ». Le Sillon était un mouvement fondé en 1893 à Bruxelles sous l'égide de Gustave Max Stevens, qui rassemblait des artistes qui cherchaient leur propre voie, hors des mouvements de l'époque (4). Ses membres étaient principalement des jeunes élèves de l'Académie de Bruxelles qui voulaient se démarquer du néo-impressionnisme et du symbolisme en prônant un retour à la tradition réaliste flamande.

Mais bientôt, Delvaux change radicalement de style et de sujet. Il se tourne vers le surréalisme, qui lui permet d'exprimer son univers intérieur, fait de fantasmes et de symboles. Il crée un monde où le réel et l'imaginaire se confondent, où le temps et l'espace sont suspendus, où le désir fait loi.

* *Train World*, comme on dit en ces temps globalisés.



Figure 1 : Paul Delvaux, *Verger à Rouge-Cloître*, 1922.

© Fondation Paul Delvaux, St. Idesbald, Belgium/SABAM, 2023.

Il est intéressant de mettre en parallèle les premières œuvres de Delvaux, faites des paysages vivants, à celles de sa maturité, confrontant des scènes urbaines à des personnages figés. Le thème de la forêt reparaît, transfiguré, dans sa « Gare forestière » (1960), subtile transposition de l'ancienne gare de Boitsfort dans un univers insolite de « réalisme magique », mêlant poésie et onirisme.

Comme dans ses premières compositions, les arbres restent présents dans ses nouvelles œuvres (5) mais dialoguent cette fois avec les autres éléments du monde créé par le peintre : colonnes, nus, crânes, miroirs, qui sont autant de signes qui se répondent par

affinités et contrastes, créant une ambiance de mystère dans une réalité recomposée.

De peintre de la nature (et des machines), Delvaux est rapidement devenu un peintre de l'imaginaire, qui nous invite à lire ses tableaux comme des énigmes ouvertes à l'interprétation. Il nous propose une écriture picturale qui sollicite notre regard mais aussi notre inconscient. Il nous fait entrer dans un monde où tout est signe. L'arbre serait-il une des portes qui nous ouvrent l'accès à son rêve éveillé ?

Nous remercions la Fondation Paul Delvaux pour son autorisation exceptionnelle à publier les œuvres





Figure 2 : Paul Delvaux, *La mare aux grenouilles*, 1924.
© Foundation Paul Delvaux, St. Idesbald, Belgium/SABAM, 2023.

dans le présent bulletin.

(1) Musée de Paul Delvaux, Saint-Idesbald. C'est en 1947 que Delvaux retrouve sa bien-aimée Anne-Marie De Martelaere, dite Tam, à Saint-Idesbald, presque 20 ans après la rupture imposée par les parents du jeune peintre. Il s'installe définitivement à la Côte où la Fondation éponyme lui a consacré ce charmant petit musée. Voir aussi BONNEURE, F. (1985), *Littéraire Gids voor West-Vlaanderen*, éd. Houtekiet.

(2) <https://www.belgian-art-gallery.be/fr/bastien-alfred/> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Bastien (consultés le 19 juillet 2023).

(3) VAN DE PUTTE, E. (2009), *Les peintres de la Forêt de Soignes – De schilders van het Zoniënwood, 1850-1950*, éd. Racine, Musée d'Ixelles, édité dans le cadre du Centenaire des Amis de la Forêt de Soignes. Voir « La Mare aux Grenouilles » de Delvaux (p.70) et plusieurs œuvres de Bastien (pp. 59, 62, 71).

(4) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Sillon_\(groupe_artistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Sillon_(groupe_artistique)) et <https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/delvaux-paul> (consulté le 19 juillet 2023).

(5) on songera notamment au tableau « Les ombres », 1965.





Forêt de Soignes, forestiers et trompes de chasse, liens d'histoire et de traditions

par Willy VAN DE VELDE*

Samenvatting : Het Zoniënwoud en Watermaal-Bosvoorde zijn verbonden. Sporen van deze bedrijvigheid zijn terug te vinden in het lokale erfgoed, zoals in straatnamen, gebouwen en wapenschild. De 'trompe de chasse' (die niet verward moet worden met de jachthoorn (1)), het emblematische instrument van de jacht, wordt nog steeds beoefend door de Cercle Royal Saint-Hubert in Brussel, die zijn school in Ukkel heeft.

Nos lecteurs savent que la forêt de Soignes a été miraculeusement préservée tout au long de son histoire – du moins jusqu'à la révolution belge – alors même que, dès le Xle siècle, l'Europe vivait une phase de défrichements intenses, en raison notamment de l'augmentation de sa population, de l'extension des villes et du développement de l'agriculture.

Préservée jusque là par quel miracle? Par le fait qu'elle était patrimoine seigneurial, pardi!

En effet, dès 1200, elle appartient aux ducs de Brabant. C'est cette appartenance qui la préservera de (presque) tous défrichements durant des

siècles, jusqu'à ce qu'elle devienne propriété des Pays-Bas et de la Société Générale, devenue «de Belgique» après la révolution de 1830.

Chaque grande ville considérée comme puissante a alors sa spécificité : Bruges et Anvers sont d'importantes places commerciales, notamment grâce à leur port et leurs banques, Gand et son industrie textile, Louvain et son université, etc. Bruxelles quant à elle se définit dès le Moyen-Âge comme le siège politique et ville de pouvoir.

Or depuis le bas Moyen-Âge et durant tout l'Ancien Régime, posséder une forêt était pour les ducs, princes, rois et empereurs, source de revenus d'une part, mais aussi - et peut-être surtout – un signe de pouvoir et de prestige (2) : les tapisseries des Chasses de Charles Quint (aussi connues sous le nom des Chasses de Maximilien), conservées au Louvre, montrent bien le faste des chasses durant lesquelles le pouvoir et les richesses s'expriment sans retenue.

La vénerie, précisément, a imprégné la forêt de Soignes et ses environs de ses marques de prestige : depuis le château de Tervuren jusqu'au village de Boitsfort qui «s'est construit comme une base arrière des chasses à courre» (3, 4) dont elle a été le théâtre durant des siècles. En se penchant sur le patrimoine de Watermael-Boitsfort, précisément, on en trouve de nombreuses traces, depuis son blason, jusqu'aux toponymies de nombreuses voiries ou de noms de bâtiments : le centre culturel La Vénerie, pour ne citer que cet exemple, est abrité dans les dépendances de la Vénerie ducale, le long de laquelle se trouve *Hondenbergh*, l'une des plus anciennes voiries de

* juin 2023. Article initialement paru sur le blog de l'auteur, <https://sylvabrosella.blogspot.com/>



Figure 1 : Les armoiries de Watermael-Boitsfort (photo de l'auteur).

la commune; «Mont des Chiens», référence aux meutes de chiens menées durant ces chasses. *Jagersveld*, drève du Cor de Chasse, avenue de la Fauconnerie, rue du Grand Veneur, autant de noms évocateurs, liste non-exhaustive.

La forêt de Soignes a donc un lien intime avec la vénerie, de même que l'Administration des Eaux et Forêts dont sont issues les trois administrations forestières régionales.

L'instrument roi de la vénerie, la trompe de chasse (et non le cor de chasse), est l'emblème de feu l'administration des Eaux et Forêts et est encore de nos jours représenté, entrelacé de ses feuilles de chêne, sur les insignes des ingénieurs et gardes forestiers des régions wallonne et bruxelloise (5). La trompe a

également un lien fort avec notre forêt, comme le montre cette photo du cantonnement de Watermael-Boitsfort datant de 1902.

Et la trompe n'a pas seulement un lien solide avec notre forêt de Soignes, mais également avec Watermael-Boitsfort : le répertoire comporte quelques fanfares qui lui sont dédiées (fanfare étant le terme utilisé pour les morceaux de musique), telle *Le Rendez-vous à Watermael-Boitsfort*.

Un cercle bruxellois de trompe de chasse y a également eu ses quartiers pendant longtemps : le Cercle Royal Saint-Hubert de Bruxelles.

Le Cercle Saint-Hubert de Bruxelles a été fondé en mai 1882 par Max de Villers Grandchamps et Emile Jacquemain avec la volonté, entre autres, de sonner la messe de Saint-Hubert à l'église du Sablon, à Bruxelles, le 3 novembre suivant. Ce qui fut fait, donc, et cette prestation a très vite figuré comme engagement dans chacune des versions des statuts du cercle jusqu'ici.

En Belgique, toute association ayant plus de cinquante ans d'existence devient royale, de là son appellation actuelle (CRSH). Et s'il vous vient la bonne idée de visiter l'église du Sablon, vous découvrirez les armoiries du cercle sur les vitraux à droite du chœur.

Parallèlement à la continuité des activités du cercle, une école de trompe a vu le jour à Watermael-Boitsfort dans les années '90, tout d'abord dans le garage de son initiateur, et ensuite dans le pavillon forestier de Notre-Dame de Bonne-Odeur. La perte de deux piliers de l'école et du CRSH a interrompu les activités de l'école et réduit les acti-



vités du cercle. Jusqu'à ce que son secrétaire actuel le ressuscite il y a quelques années. Inspirés par cette photo de nos collègues du début du XX^e siècle, deux forestiers du service bruxellois - dont votre serviteur - se sont lancés dans l'apprentissage de cet instrument pour rejoindre le cercle bruxellois.

Et depuis, le cercle a vu ses effectifs enrichis de quelques nouveaux débutants et s'est même féminisé, grâce à l'arrivée de trois dames !

Si bien qu'aujourd'hui, le cercle a à nouveau son école qui se réunit une fois par semaine dans le bâtiment de l'administration forestière à la Petite Espinette, à Uccle (en attendant de retrouver un local à Boitsfort) et qui profite de chaque manifestation en lien avec la forêt de Soignes pour se produire en public : journées de la forêt de Soignes en automne, Rouge-Cloître en Fête au début de l'été ou activités de la Fondation Forêt de Soignes.

Car là aussi, le lien est fort entre la trompe de chasse et la fondation : cette dernière a vu ses premières années d'existence placées au poste de secrétariat Unesco pour «les forêt primaires ou anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe», constitutives d'un patrimoine naturel classé à l'Unesco (94 entités à travers 18 pays européens, dont 3 entités en Soignes). Or l'art musical des sonneurs de trompe de chasse a, dans le même temps, lui aussi été classé au Patrimoine immatériel de l'Humanité à l'Unesco !

La trompe de chasse est ainsi un instrument venu des siècles, qui témoigne du lien historique entre la forêt de Soignes et la vénerie. Préserver son héritage musical, c'est respecter une tradition ancienne, transmettre un savoir-faire et valoriser la culture locale. Ainsi, la trompe de chasse fait partie du patrimoine de notre forêt et plus largement, de la Belgique.

Sources :

- (1) <https://web.archive.org/web/20121226043746/http://www.jachthoornblazers.nl/JHB/Jachthoorn-geschiedenis.html> (geraadpleegd op 5 augustus 2023).
- (2) Voir notamment l'article de S. BRAEM, « Une histoire des codes forestiers », dans notre revue 2022-2.
- (3) La forêt de Soignes. Sous les feuilles, l'histoire (20 promenades pour se mettre au vert) - Isabelle DOUILLET-DE PANGE & Alain ROBYNS - Ed. La Renaissance du Livre (2023).
- (4) Chroniques de Watermael-Boitsfort n°39 (juin 2017) - Asbl Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort.
- (5) *La trompe de chasse a également été l'emblème de l'association, à l'époque Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, figurant notamment en 1ère page de nos revues du n°1 de 1963 au n°2 de 2008 et enserrée dans un triangle sphérique portant l'inscription «Amicorum Sigillum Sonniae» (note de la rédaction).*





VU, LU, ENTENDU ...

La Libre Belgique

10 juin 2023, N. DE SADELEER. « Il serait irréaliste de mettre en pause la restauration des écosystèmes dégradés ».

Carte blanche du professeur de droit européen, qui rappelle l'urgence de protéger les écosystèmes.

13 juillet, S. TASSIN. « La Wallonie va interdire le nourrissage des sangliers ».

3 août, M. BENAYAD. « Dans la vallée de la Vesdre, les espèces invasives posent problème depuis des années, plus encore depuis les inondations de l'été 2021 ».

Des campagnes de sensibilisation sont organisées. Voir notre article sur les plantes invasives dans le présent bulletin.

7 août, M. BERNAERTS. « La « mystérieuse » disparition des cygnes à Bruxelles ».

Les cygnes seraient braconnés pour des raisons alimentaires.

Le Soir

12 juin 2023, Belga. « Un projet de parc métropolitain au cœur du quartier Maximilien-Vergote validé à Bruxelles ».

Le Plan d'Aménagement Directeur (PAD) a été approuvé par le gouvernement bruxellois. Il prévoit qu'un

parc urbain soit aménagé dans le quartier Maximilien-Vergote, reliant le canal au centre de la capitale.

21 juin, P. LEONARDI. « À l'hippodrome de Boitsfort, le projet Drohme prend son second souffle ».

24 juin, N. DE SADELEER. « Carta Academica : la restauration d'écosystèmes à bout de souffle ».

Le professeur de droit européen fait le point sur le marathon législatif de l'adoption de la loi européenne de restauration de la nature et rappelle qu'il faudra aussi aborder les autres politiques communautaires ou nationales qui contribuent à la dégradation des écosystèmes.

28 juin, X. COUNASSE. « Comment la Russie contourne les sanctions pour exporter son bois en Europe ».

Des circuits pirates permettent aux vendeurs d'écouler le bois russe en Europe, pourtant interdit en UE depuis juillet 2022.

7 juillet, O. DURAND. « Comment redistribuer l'espace aux citoyens de Bruxelles ».

Carte blanche qui prône une approche globale de la mobilité dont l'objectif doit rester l'amélioration de la qualité de vie des habitants.



L'Écho

1^{er} juillet 2023, S. BRUNFAUT. « Le long du Molenbeek, on imagine un Central Park à Bruxelles ».

Article sur le Molenbeek et les parcs que traverse ce ruisseau (voir aussi notre bulletin, 2015-3 et 2017-4).

13 juillet, M. DELRUE. « Le projet de loi sur la restauration de la nature adopté au Parlement européen ».

Un vote obtenu à l'arraché. Des ONG environnementales regrettent que le texte ait dû être fortement édulcoré pour gagner la majorité.

13 juillet, M. PAQUAY. « Entreprises, un dégradé de vert à restaurer ».

Des multinationales s'étaient exprimées en faveur de la loi sur la nature, mais leurs positions ont été instrumentalisées au cours des débats politiques houleux qui ont précédé le vote.

La Dernière Heure

13 juin 2023, J. RENSONNET. « Les arbres de la place de la Liberté menacés : la Commission Royale des Monuments et Sites exige de les abattre pour... restaurer les perspectives ».

La CRMS demande l'abattage des noyers pour mettre en valeur les façades de la place.

L'Avenir

27 juin 2023, A.H. « Une deuxième chance flamande pour les Forêts de Brabant ».

Le projet de parc national a été recalé en Wallonie, mais la Flandre pourrait remettre un avis favorable.

RTBF

20 juin 2023, V. VIA. « La forêt de Soignes : une hêtraie qui a besoin d'être rajeunie et diversifiée ».

27 juin, H. VAN PEEL. « La Région wallonne renonce à vendre les bâtiments de la Clinique de la Forêt de Soignes, le site sera rendu à la nature ».

30 juin, V. LECOCQ. « Pourquoi les coquelicots sont-ils de retour dans nos campagnes ? ».

La réapparition des coquelicots, qui devenaient rares dans les champs depuis plusieurs années, pourrait être attribuée à une moindre utilisation des pesticides, une meilleure résistance de la plante à ceux-ci, ou à des conditions météo favorables.

L'Essentiel

(journal gratuit du Luxembourg)

28 juin 2023. « Un terrain de foot de forêt en moins chaque cinq secondes ».

C'est L'Institut des ressources mondiales (WRI) qui avance ce chiffre.



C'est au Brésil qu'il y a la plus grande part de surface de forêt détruite.

BX1, télévision régionale bruxelloise

21 juin 2023. « Un nouveau golf inauguré à l'hippodrome de Boitsfort ».

Le nouveau golf de Drohme a été inauguré par le Ministre-Président Rudi Vervoort.

13 juillet. « Woluwe-Saint-Pierre : des pommiers sciés par vandalisme ».

Sudinfo

18 juillet 2023, T.STRINGAT, C. HOUDMONT, C. CARPREAU et S. MIRA. « La Région bruxelloise veut doter chacune de ses zones Natura 2000 d'un plan de gestion d'ici 2024 ».

28 juillet, Belga. « Le MR veut une centralisation et un monitoring des données d'abattage d'arbres à Bruxelles ».

Les députés libéraux du parlement bruxellois veulent davantage d'initiatives pour verduriser l'espace public de la région (voir aussi 'Bruxelles en Mouvements', ci-dessous).

8 août. « Vandalisme au golf de l'hippodrome de Boitsfort ».

Le comité bruxellois du mouvement écologiste « Les Soulèvements de la terre » aurait rebouché les trous du

golf avec ce qui ressemble à du ciment afin d'alerter sur le « ravage industriel et marchand » qui menace les terres.

Wilfried, magazine trimestriel spécialisé sur la politique belge

n°23 (été 2023)

N. Lahaut, « Là où vont les forêts – aux côtés des gardes forestiers de Bièvre ».

Récit de l'auteur qui a suivi les gardes forestiers du cantonnement de Bièvre. L'explosion de la population de gibier et ses dégâts y sont évoqués.

Carnets des espaces naturels, magazine trimestriel spécialisé sur la politique belge

n°23 (été 2023)

Des souris et des hommes.

Qui sont les micro-mammifères terrestres ? Les micro-mammifères terrestres de Wallonie.

Le muscardin.

Premiers résultats d'une étude sur la présence d'agents pathogènes zoonotiques portés par des rongeurs sauvages.

Les micro-mammifères et la bioacoustique.

Quand une espèce « nuisible » devient une alliée de l'innovation agroécologique – le hamster d'Europe.



Une approche insoupçonnée pour détecter la présence des petites bêtes – l'analyse des noisettes rognées.

Le rat, toute une histoire.

Un gliridé dans la maison, que faire ?

Atlas des mammifères sauvages en Normandie.

Les Amis du Parc de la Dyle.

Le noisetier : une floraison qui sonne l'imminence du printemps.

Découvrons et protégeons la nouvelle réserve naturelle de Villers-devant-Orval.

L'Érable, revue des Cercles des naturalistes de Belgique (CNB),

2023-3

Les Parcs naturels et la conservation de la nature

Protégeons le Fond de Noye

Une association avant-gardiste

50 ans de la loi sur la conservation de la nature en Wallonie : quelles sont les perspectives

« Loi sur la conservation de la nature : focus sur les champignons » (B. CLESSE).

La loi de 1973 ne mentionne pas explicitement la fonge (champignons), qui constitue un règne à part de la faune et de la flore, malgré son importance dans les écosystèmes.

La gestion des milieux : retour sur la formation de conservateur

COWB (Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort), trimestriel.

N°336, été 2023

Observations au Domaine des Silex au printemps 2023 : bondrée apivore, faucon hobereau, hirondelle rustique, bergeronnette grise, gobe-mouche noir (1e nidification!), grosbec casse-noyaux...

Papillon du mois : le Grand Mars Changeant (*Apatura iris*), visible en forêt de Soignes.

Des martins-pêcheurs et des hérons suivent des loutres pour se nourrir.

Pourquoi les pouillots fitis chantent-ils parfois sur une seule patte ?

En six ans, un coucou a parcouru quelque 100 000 km entre le Royaume-Uni et l'Afrique.

Travaux de jardin au printemps ? Évitez les tailles, coupes, élagages, abat-tages en période de nidification.

CEBO (Commission de l'environnement de Bruxelles-Ouest, asbl) Bulletin trimestriel

N°331, juillet-septembre 2023

Bruxelles est-elle une ville verte ?

Le lézard des murailles, nouveau venu à Bruxelles-Ouest.





Le site du Zavelenberg à Berchem-Ste-Agathe.

Le dytique bordé, carnassier des eaux dormantes.

Le printemps des batraciens.

Les propriétés miraculeuses de l'eau.

Silva Belgica, revue de la Société Royale Forestière de Belgique

N°3/2023, mai-juin 2023

Prix des bois.

Les Assises de la Forêt, où en sommes-nous, où allons-nous ?

Les Assises de la Forêt. 74 résolutions pour une forêt multifonctionnelle dans le respect de son écosystème.

Est-ce la fin de la crise des scolytes ? Suivi du phénomène par télédétection.

L'Office économique wallon du bois et Ressources Naturelles Développement deviennent Filière Bois Wallonie.

Les Rencontres d'affaires « Mon Bois, Ma Scierie ».

Appel à projets Forêt résiliente 2023 (www.foretresiliente.be) pour les propriétaires privés.

Point d'appui à effectifs élevés et régénération naturelle. L'exemple du chêne sessile et du bouleau.

Le prix des épicéas au sommet, pour combien de temps encore ?

Hautes Fagnes, revue trimestrielle de l'asbl « les Amis de la Fagne »

N°330, 2^e trimestre 2023

Pas de 'parc national' ? Au 'parc naturel' de prendre le relais !

M. STREEL, « Origine, développement et déclin des recherches sur la palynologie des tourbières hautes encore actives, à la Station scientifique des Hautes-Fagnes ».

A. DEMOULIN, « Reconsidération de l'âge de la capture de la Warche suite à la nouvelle origine assignée à la poussière volcanique du Trô Maret ».

C. MEESSEN, « Quelques notes complémentaires sur la chapelle Fischbach.

R. HERMAN, « Les beaux paysages fagnards ».

G. DROOGHAAG, « 'Le Stoel' : le fournisseur du foin des Fagnes pour les paysans de Raeren ».

A.-L. GEBOES, « Le loup, un marqueur politique ? ».

Bruxelles en mouvements, bulletin d'Inter-Environnement Bruxelles (fédération de comités de quartier et de groupes d'habitants)

n°324, mai-juin 2023

« Pour une écologie du vécu » (rédaction d'IEB) : les arbres ont toujours été chargés de sens politique.

C. DELIGNE, « Quand les arbres entrent en politique ». L'autrice es-



time que les destins des arbres et des habitants sont mêlés et qu'il faut dépasser 'l'écologie comptable et utilitaire', portées par 'les classes éduquées et blanches'.

G. CASTADOT, « Georgin, une friche devenue bois ».

C. SÉNÉCHAL, « Un cadastre régional des arbres ». Le mille-feuille institutionnel bruxellois empêche toute vision d'ensemble des arbres présents sur le territoire régional, ce qui complique à la fois le travail des agents et l'information aux citoyens. Les tentatives d'harmonisation (même pour des aspects aussi élémentaires que le format des données ou les méthodes d'enregistrement) se sont pour l'instant soldées par des échecs. Pourtant, référencer les arbres est la première étape de tout effort de protection. Et pourquoi ne pas envisager un outil collaboratif permettant à tout un chacun de participer à l'encodage des arbres, comme cela se fait à Genève ? C'est ce que tente de faire le site <https://arbres.cartobru.be/> (consulté le 5 août 2023).

A. TIBERGHEN, « Par quelles voix légales faire entendre les arbres ? ». L'intérêt des arbres est souvent exprimé sous forme de montants pécuniaires, selon la logique de la monétarisation des services écosystémiques. L'autrice invite à faire évoluer les discours et les lexiques.

K. STEVENS, « Pleurer un hêtre ». Récit des événements qui ont conduit à l'abattage du hêtre pleureur (160 ans) de l'avenue des Coccinelles

à Bruxelles. Plaidoyer pour que les autorités intègrent davantage la participation citoyenne.

S. D'HAENENS, « Un règne nous sépare ».

P. WOUTERS, « À l'avenue du port, les 300 platanes y sont encore... ».

A. PAQUET, « Pour une Forêt de Soignes en libre évolution ». L'auteur estime que, compte tenu de la crise du climat et de la biodiversité et des besoins des citoyens, il faudrait réduire sensiblement la dimension productive de la forêt de Soignes et cantonner sa gestion à l'entretien et à la sécurisation des usagers.

« Élargir le ring ou apaiser les quartiers ? » (rédaction d'IEB).

Le bulletin a fait l'objet d'une émission spéciale de **Radio Panik**, le 5 juillet 2023. Voir <https://www.radio-panik.org/emissions/les-promesses-de-l-aube/arbres-bruxelles-en-mouvement/> (consulté le 7 août 2023).

Sur Internet

Vidéo de lancement de 'We Are Nature.Brussels', réalisée par Félicien Bogaerts, avec Bouli Lanners et plusieurs vedettes : www.wearenature.brussels (consulté le 1^{er} juillet 2023). L'association veut rappeler au gouvernement bruxellois ses engagements environnementaux et l'inviter à cesser de délivrer des autorisations de bâtir sur des espaces naturels à Bruxelles. Voir notre article dans le présent bulletin, p. 13.





Récemment parue aux éditions du Service Public de Wallonie (SPW) : la clé visuelle d'identification « Accueillons et observons : Arbres et Arbustes », disponible gratuitement sur <https://ediwall.wallonie.be/eventail-environnement-cle-visuelle-accueillons-et-observons-arbres-et-arbustes-2023-numerique-109906> (consulté le 31 juillet 2023).

Reportage de 1971 sur la forêt de Soignes (archives Sonuma). On y voit les Amis de la forêt de Soignes. <https://auvio.rtbf.be/media/archives-sonuma-archives-sonuma-ce-pays-est-a-vous-la-foret-de-soignes-3063518> (consulté le 31 juillet 2023).



GELEZEN, GEZIEN, GEHOORD ...

De Standaard

2 mei 2023, W. WINCKELMANS. « Natuurschade na rave: dode ree, verstoorde dassenburchten, schade aan voorjaarsflora ».

Volgens het ANB hebben de ravers van het weekend van 29-30 april in Brustem (Limburg) schade aangericht aan de lokale fauna en flora.

Het Laatste Nieuws

1 juli 2023, R. Dierickx. «Voetgangerstunnel aan rand Zoniënwoud is

voortaan ook vlot toegankelijk voor fietsers».

Bruzz

19 juli 2023, Belga. «Brussel keurt een tweede reeks beheerplannen goed voor Natura 2000-gebieden».

Silva Belgica

N°3/2023, mei-juni 2023

Prijsstendenzen van de houtmarkt.

Les promenades - De wandelingen

Les guides - De gidsen

Roger BUELENS	0477 51 83 79	Jeannine HENDRIX	0494 47 76 78	Liliane PIJCK	0474/87 00 26
François DELCUEILLERIE	0497 45 70 47	Serge LAURENT	0495 29 15 04	Raquel SEVILLA	0484 61 24 33
François DE MEERSMAN	0473 57 14 69	Colette MOULAERT	0479 30 51 06	Anne TELLER	0474 74 12 14
Jean-Paul DEMOLIN	0477 91 11 41	Angela PIACENZA	02 640 87 01	Jean-Paul VERBOOMEN	0477 46 05 29
Jacques GOBLET	0475 29 19 76	+ rép. 0472/65 35 84		Jacques VERCHEVAL	0479 73 44 67
				Nathalie VILLAFANE	0479 26 13 71

Réunion des guides / Vergadering van de gidsen op : Mardi / Dinsdag 14/11/2023 - 2:30 pm
Chez / Bij Colette MOULAERT - STIB/MIVB - Métro 2 -6 Louise Trams 8-92-93-97 Stéphanie / Stefania

Promeneurs : respect des réglementations (notamment pour la circulation en forêt et les chiens)
responsabilité personnelle (assurances familiale et individuelle Accidents recommandées)

Wandelaars : reglementen respecteren (nml. in verband met het verkeer in het woud en de honden)
persoonlijke verantwoordelijkheid (familiale verzekering en ongevallenverzekering aanbevolen)

Légende

Promenade circulaire (aller-retour)	AR/HT	Rondwandeling (heen-terug)
Pique-nique intégral	p.n.	Volledig pic-nic
Pique-nique à emporter (consommé dans un café)	+	Middagmaal meenemen (in een café gegeten)
Petite restauration facultative (on peut prendre son pique-nique aussi)	++/+	Kleine restauratie verkrijgbaar (pic-nic ook toegelaten)
Petite restauration obligatoire	+++	Kleine restauratie verplicht
Promenade facile - moyenne - difficile	0 - 00 - 000	Gemakkelijke - middelmatige - moeilijke wandeling
Idem avec possibilité de demi-promenade	<	Idem maar halve wandeling mogelijk

Transports publics : De Lijn, la STIB et les TEC ne peuvent plus garantir leurs horaires pour l'instant (trafic urbain, déviations)/ Il est donc conseillé aux promeneurs de contacter les guides pour s'assurer que les horaires annoncés n'ont pas été modifiés

Openbaar vervoer : momenteel kunnen De Lijn, de MIVB en de TEC de tram- en busuuregelingen niet garanderen (stadsverkeer, omleggingen). De wandelaars worden dus verzocht de gidsen te contacteren om er zeker van te zijn dat ze niet gewijzigd zijn



Jour	Heure	Départ	Halte de midi	Retour	Parcours	Guides
Dag	Uur	Vertrek	Middaghalte	Terug	Route	Gids

Octobre - Oktober 2023

D/Z 01	10:00	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener STIB/MIVB Tram 8 - Bus 95 Wiener	Groenendael - Bos Museum Wiener	AR / HT	7 + 6 km / +/+0<	Nathalie
J/D 05	09:45	Braine-le-Comte SNCB/NMBS Bru-Nd 09:13 (> Quiévrain) - Bru-Centr. 09:18 - Bru-M/Z 09:25 - Braine-le-Comte 09:45	Soignies	AR / HT		Roger
D/Z 08	10:30	Herrmann-Debroux STIB/MIVB Métro 5 - Tram 8 - Bus 41-72 - Herrmann-Debroux	Watermael - Av des Archiducs Wiener	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener		Jean-Paul
J/D 12	10:08	Basse-Wavre SNCB/NMBS BxIs-Centr 09:08 (> Liège-St-Lambert) - Bxl-Schuman 09:21 - Otignies 09:45 X 09:55 - Basse-Wavre 10:08	Bonlez	Gistoux	6 + 8 km / +0-	Jacques G
D/Z 15	10:00	Hippodrome de Boitsfort RV à côté du cheval, devant l'entrée, fin vers 12 h Fin au Rouge Cloître Promenade des menaces A la découverte des arbres curieux et remarquables, en boucle Fin vers 16 h	Journée de la Forêt de Soignes 13:00 Hippodrome de Boitsfort RV Grande Tribune			Jeannine
J/D 19	10:14	Ezemaal SNCB/NMBS Bru M/Z . 09:14 (> Landen) - Bru-Centr. 09:18 - BxIs-Nd 09:25 - Ezemaal 10:14	Ezemaal (De Macarena)	AR / HT	9,5 + 8 km / +0<	François
D/Z 22	10:35	Basse-Wavre SNCB/NMVB Bru-Centr. 09:10 (<Otignies) - Bru-N 09:18 - Louvain 09:37 - Otignies 10:05 X 10:22 (> Leuven) V6 - Basse-Wavre 10:35	Florival (Café Au Val Fleuri)	AR / HT	9 + 6,5 km / +0<	Serge
J/D 26	10:00	Boitsfort-Gare/Bosvoorde-Station STIB Tram 8 - Boitsfort-Gare/Bosvoorde-Station	Groenendael (Ariosa)	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener	7,5 + 7,5 km / +0<	Raquel
D/Z 29	10:00	Heysel / Heizel STIB/MIVB - Métro 6 - Tram 7 - Bus 83 - Heysel / Heizel	De Trooz		+0<	Colette



Jour	Heure	Départ	Halte de midi	Retour	Parcours	Guides
Dag	Uur	Vertrek	Middaghalte	Terug	Route	Gids
Novembre - November 2023						
J/D 02		Lasne (Eglise)	Ohain (Xin Yue)	AR / HT	9 + 6 km / +++00<	Jacques V
		SNCB/NMBV Bru.-Centr. 09:07 (>Charleroi-Sud) - Bru M/Z 09:15 - Braine l'Alleud 09:29 x TEC Bus 36 (>Wavre) 09:36 - Lasne-Village 09:58				
D/Z 05	10:30	Uccle/Ukkel - Fort-Jaco	Uccle - Av. Dolez 125 (Place des Délices)	Uccle - Stalle - Terminus Tram 4		Jeannine
		STIB/MIVB Tram 92 - De Lijn 136/137 - TEC Bus W - Fort-Jaco				
J/D 09	10:00	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener	Rouge-Cloître (Maison du Prieur)	Herrmann-Debroux	+ / ++ 0 <	Jacques G
		STIB/MIVB Tram 8 - Bus 95 Wiener				
D/Z 12	10:51	Charleroi-Central	Monceau-sur-Sambre	Roux		Serge
		SNCB/NMBS Bru-N 09:18 - Bru.-Centr. 09:22 - Bru-M/Z 09:30 - La Louvière 10:25 V2 X 10:32 V3 - Charleroi-Sud 10:51				
J/D 16	10:00	Tervuren Quatre Bras / Vier Armen	Tervuren (De Keyzer Kroon)	AR / HT	8 + 8 km / + / ++ 0 <	Raquel
		STIB/MIVB Tram 44 v (Quatre-Bras / Vier Armen)				
D/Z 19	10:00	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener	Fort Jaco			Colette
		STIB/MIVB Tram 8 - Bus 95 Wiener				
J/D 23	10:50	Duinbergen	Zeebrugge (Café De 4 Torre ou/of Abri)	Lissewege	8 + 7 km / + 0 <	François
		SNCB/NMBS Bru-N 09:15 (> Knokke) - Bru-Centr 09:20 - Bru-M/Z 09:29 Duinbergen 10:50				
D/Z 26	10:30	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener	Groenendael (Ariosa)	AR / HT	+ 0 <	Jean-Paul V
		STIB/MIVB Tram 8 - Bus 95 Wiener				
J/D 30	09:45	Tubize	Hennuyères	Braine-le-Comte	9 + 8 km / + 0 <	Roger
		SNCB/NMBS Bru.-Centr 09:23 (>Quiévrain) - Tubize 09:45				



Jour	Heure	Départ	Halte de midi	Retour	Parcours	Guides
Dag	Uur	Vertrek	Middaghalte	Terug	Route	Gids

Décembre - December 2023

D/Z 03	10:30	Evere - St-Vincent/ Vincentius	Schaebeek - Rue de Brabant (Mus's kebab)	Gare du Nord - Cinquantenaire	+++0<	Colette
J/D 07	09:46	Tubize	Ittre (Café des Artistes)	AR / HT	10 + 8 km / +00<	Roger
D/Z 10	10:00	Uccle Stalle Terminus tram 4	Uccle chée d'Alseberg 621 (Au Vieux Spijtigen Duivel)	Bruxelles - Grand Place	+++0<	Serge
J/D 14	10:21	Beersel - Gare / Station	Beersel (Brasserie du Château)	Linkebeek - Centre	8 + 5 km +++00<	Jacques V
D/Z 17	10:30	Boitsfort/Bosvoorde - Wiener	Watermael - Av des Archiducs (Café Les Archiducs)	AR / HT	+0<	Jean-Paul V
J/D 21	09:51	Ternat	Borchtlombeek (Café Herberg Den Ijzer)	Liedekerke	9 + 7,5 km / +0<	François
J/D 24		Noël	Pas de promenade	0		Colette
J/D 28	09:50	Braine l'Alleud-Mt Gordon	Lasne	AR / HT	7 + 6 km / +00<	Jacques V
		SNCB/NMBS Bru-Centr 09:07 (> Charleroi-Sud)	Braine l'Alleud 09:29 X Tec Bus 36 09:36 - Monu- ment Gordon 09:44	TEC Bus 365a - Bru_Midi/Zuid 08:50 - Bascule 09:07 - Viviers d'Oie 09:16 - Mt Gordon 09:50		

LE COIN DU LIBRAIRE DE HOEK VAN DE BOEKHANDELAAR

Faune et Flore de la Forêt de Soignes
Fauna en Flora van het Zoniënwoud
Fauna and Flora of the Sonian Forest
Ed. Sterck & De Vreese (2021) - 17,50 €

La Forêt de Soignes,
Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir

Het Zonienwoud,
Een nieuwe visie op een patrimonium met toekomst
Ed. Mardaga (2009) - 20 €

Les Peintres de la Forêt de Soignes, 1850 – 1950
De Schilders van het Zoniënwoud, 1850 – 1950
Ed. Racine (2009) - 15 €

Itinéraires de la Forêt de Soignes et de ses abords
Routes van het Zoniënwoud
Coll. Hommes et Paysages - Mensen en Landschappen
SRBG (2012) - 10 €

Brussel'Air – Une capitale verte vue du ciel
Brussel'Air – Een groene Hoofdstad vanuit de lucht
Ed. Belgique Patrimoine (2016) - 30 €

Histoire d'une forêt périurbaine
par M. MAZIER
Ed. de l'Université de Bruxelles (1994) - 10 €

La forêt de Soignes à la carte
Het Zoniënwoud in kaart gebracht
Archives générales du Royaume
Algemeen Rijksarchief (2013) - 25 €

Publications disponibles chez - Publicaties zijn beschikbaar via :

Julien Duplat - Avenue Charles Michiels 154, 1160 Auderghem - 0473 96 48 67